

**Moins de liberté,
plus de bureaucratie.**

initiatives agricoles **2xNON**

Conférence de presse

Comité interpartis de l'agriculture
« 2xNon aux initiatives agricoles »

**Moins
de liberté,
plus de
bureaucratie.**



23 septembre 2018

2x NON
initiatives agricoles

**Moins de liberté,
plus de bureaucratie.**

initiatives agricoles **2xNON**

Berne, le 16 août 2018

Invitation à la conférence de presse

Comité interpartis de l'agriculture « 2xNon aux initiatives agricoles »

Madame, Monsieur

Chers journalistes,

Le 23 septembre 2018, la population suisse sera appelée à se prononcer sur deux initiatives agricoles « Pour des aliments équitables » et « Pour la souveraineté alimentaire ». Un groupe d'agriculteurs des partis PDC, PLR, UDC et PBD est convaincu que les deux initiatives vont générer de nouvelles prescriptions, obligations, contraintes et contrôles pour les agriculteurs. Ils sont d'avis que l'article constitutionnel « Pour la sécurité alimentaire », accepté l'année passée, comprend déjà les points les plus importants pour l'agriculture et que les deux initiatives soumises à votation vont bien trop loin. C'est pourquoi ils ont décidé de créer un comité contre ces initiatives agricoles et de présenter leur arguments, inspirés du monde agricole.

Lundi 20 août, à 13h30

Centre de presse du Palais fédéral, salle de conférence

Seront présents à la conférence de presse pour représenter le comité :

- › **Isidor Baumann**, conseiller aux Etats PDC UR
- › **Marcel Dettling**, agriculteur, conseiller national UDC SZ
- › **Walter Müller**, agriculteur, conseiller national PLR SG
- › **Pierre-André Page**, maître agriculteur, conseiller national UDC FR

Merci de confirmer votre participation jusqu'au 19 août 2018 à info@polestica.ch

Nous nous réjouissons de votre participation.

Meilleures salutations,

Esther Friedli

Coordinatrice du comité interpartis de l'agriculture « 2xNon aux initiatives agricoles »

Contact

- › Esther Friedli, coordinatrice du comité interpartis de l'agriculture « 2xNon aux initiatives agricoles », 079 394 77 62

**Moins de liberté,
plus de bureaucratie.**

initiatives agricoles **2xNON**

Communiqué de presse du comité interpartis de l'agriculture

Le 20 août 2018

Les initiatives vont bien trop loin et représentent un auto-goal pour les agriculteurs

Aujourd'hui à Berne, un comité interpartis de l'agriculture a présenté ses arguments contre les deux initiatives populaires « Pour des aliments équitables » et « Pour la souveraineté alimentaire », qui seront soumises au peuple le 23 septembre prochain. Les agriculteurs UDC, PLR, PDC et PBD sont en effet convaincus que les deux initiatives ne représenteraient rien d'autre que de nouvelles prescriptions, obligations, limites et contrôles et qu'elles vont de ce fait bien trop loin. Ils sont de l'avis que l'article constitutionnel « Pour la sécurité alimentaire », accepté l'année passée, englobe déjà les points les plus importants pour l'agriculture et qu'il serait plus judicieux de se concentrer dans un premier temps sur leur mise en œuvre plutôt que sur la conception de nouveaux principes constitutionnels.

Plusieurs agriculteurs et politiciens sympathisants du monde agricole des partis UDC, PLR, PDC et PBD se sont rassemblés sous un comité interpartis de l'agriculture afin de lutter contre les deux initiatives populaires « Pour des aliments équitables » et « Pour la souveraineté alimentaire ». Les représentants de ce comité ont démontré aujourd'hui, à Berne, quelles répercussions les initiatives auraient pour les agriculteurs et pourquoi elles doivent être rejetées.

D'abord appliquer l'article constitutionnel de 2017 avant de créer de nouvelles dispositions

Il y a un an, près de 80% des votants ont accepté le nouvel article constitutionnel relatif à l'agriculture, présenté en contre-projet à l'initiative « Pour la sécurité alimentaire ». Cet article englobe déjà les critères de durabilité et de protection de l'environnement pour l'agriculture et est adapté à la place économique suisse. Il constitue en outre une base pour l'application de la politique agricole dès 2022, pour laquelle le Conseil fédéral ouvrira une procédure de consultation à l'automne prochain. Le conseiller aux Etats Isidor Baumann (PDC UR) a par ailleurs expliqué que « les seuls points louables que proposent les deux initiatives ne doivent pas être repris dans un nouvel article constitutionnel : ils sont déjà ancrés dans la Constitution et peuvent être repris et concrétisés dans les délibérations en matière de politique agricole. »

De prime abord inoffensive, l'initiative « Pour des aliments équitables » est source de bureaucratie et prive les agriculteurs de leur signe distinctif

Sous son nom à priori inoffensif, l'initiative « Pour des aliments équitables » englobe des thèmes que redoutent les agriculteurs. Qui ne voudrait pas de denrées alimentaires équitables ? Le comité de l'agriculture est convaincu que l'initiative n'est bonne que de loin, et que son application générerait de nouveaux obstacles administratifs et obligations chargées de bureaucratie. Pierre-André Page, conseiller national et maître agriculteur (UDC SZ) est

convaincu que « l'agriculture suisse est, aujourd'hui déjà, écologique, durable et menée dans le respect du bien-être animal. Nous n'avons pas besoin de nouvelles obligations chargées de bureaucratie, ni de nouveaux obstacles administratifs ». Son collègue Marcel Dettlin (UDC SZ) ajoute : « les deux initiatives vont bien trop loin. Elles contiennent une telle densité normative, qu'elles conduisent inévitablement à plus de bureaucratie, plus de prescriptions et imposent la création d'un énorme organe de contrôle, mettant les paysans producteurs encore plus sous pression. » Si seuls les aliments produits selon les conditions de production édictées par la Suisse peuvent être importés, le niveau de qualité des produits étrangers finira ainsi par égaler celui des produits suisses et les agriculteurs se verront privés de leur avantage comparatif. La seule différence ne résidant alors plus que dans le prix, les grands perdants seraient les agriculteurs suisses, étant donné qu'ils doivent supporter des salaires et coûts de production plus élevés, autre désavantage concurrentiel. Les représentants du comité sont convaincus qu'une telle situation s'apparenterait à un auto-goal pour les agriculteurs.

Les représentants du comité interpartis de l'agriculture appellent les consommateurs à se tourner vers les produits suisses, plutôt que d'acheter des produits étrangers, afin de contribuer au mieux à une pensée durable et respectueuse de l'environnement.

Ne pas reléguer les agriculteurs au simple rang d'exécutants au service de l'Etat

L'initiative « Pour la souveraineté alimentaire » veut déléguer à l'Etat le plus de tâches possible – allant des marchés hebdomadaires locaux à la remise de semences étatiques, en passant par les organisations agricoles et une gestion étatique de l'offre et de la demande. Le conseiller national et agriculteur Walter Müller (PLR SG) : « Nous, agriculteurs, sommes des entrepreneurs, et nous voulons gagner notre vie grâce à nos produits. Nous voulons de la diversité : les exploitations agricoles doivent pouvoir se spécialiser sur base de différents facteurs. Si les initiatives agricoles venaient à être acceptées, se spécialiser sera encore plus compliqué. L'Etat devra imposer encore plus de règles, à savoir sur ce qui doit être produit, quand et à quel prix, mais aussi sur quand certains produits peuvent être mangés. » Véritable frein à l'innovation et au développement de l'agriculture suisse, l'initiative sape l'attractivité du métier d'agriculteur. Le comité de l'agriculture recommande dès lors de dire deux fois NON aux initiatives agricoles.

Retrouvez de plus amples informations à propos du comité de l'agriculture et de la campagne sur www.initiatives-agricoles-non.ch.

Nous sommes disponibles pour répondre à vos questions :

- › Isidor Baumann, conseiller aux Etats PDC UR, 079 388 39 33
- Marcel Dettling, agriculteur, conseiller national UDC SZ, 079 353 32 89
- › Walter Müller, agriculteur, conseiller national PLR SG, 079 229 73 10
- Pierre-André Page, maître-agriculteur, conseiller national UDC FR, 079 348 39 86

Embargo : 20 août 2018, 13h30

Seule la parole prononcée fait foi

Les demandes « applicables » des initiants sont déjà reprise dans la Constitution

Isidor Baumann, conseiller aux Etats, PDC URI

En tant que porte-parole de la commission du Conseil des Etats, j'ai eu l'occasion, au cours de ces dernières années, de suivre de près les initiatives agricoles. Avant ce poste, j'avais déjà été chargé de formuler l'article constitutionnel qui servirait de contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la sécurité alimentaire ». Mes collègues et moi-même avons alors dû trouver d'emblée une demande, une solution globale et capable de convaincre une majorité. Même en parallèle du débat entourant l'initiative de l'Union suisse des paysans « Pour la sécurité alimentaire », nous avons élaboré au Conseil des Etats un contre-projet englobant entre autres des points populaires et faciles à mettre en œuvre repris dans les initiatives « Pour des aliments équitables » et « Pour la souveraineté alimentaire ». Nous nous sommes à l'époque donné beaucoup de mal pour trouver et sonder quelles demandes pourraient être soumises à une votation populaire et comment des demandes des trois initiatives pourraient être englobés dans la première afin que cette thématique ne soit soumise qu'une seule fois à la population. Ce nouvel article constitutionnel a été adopté le 24 septembre 2017, par près de 80% des votants et par tous les cantons. A l'époque, nous avons déjà clairement annoncé que des durcissements, mesures douanières et autres soutiens au marché supplémentaires étaient irréalistes et impossible à mettre en œuvre. Divers objectifs des initiatives de la prochaine votation iraient aussi à l'encontre du développement actuel et adopté à long terme pour la politique agricole.

Les initiatives ne sont plus nécessaires

L'article constitutionnel « Pour la sécurité alimentaire » ayant été accepté l'année passée, les deux initiatives soumises à la prochaine votation ne sont plus nécessaires. Les points importants ont déjà été ajoutés à l'article constitutionnel 104a, à savoir :

- *la préservation des bases de la production agricole, notamment des terres agricoles;*
- *une production de denrées alimentaires adaptée aux conditions locales et utilisant les ressources de manière efficiente;*
- *une agriculture et un secteur agroalimentaire répondant aux exigences du marché;*
- *des relations commerciales transfrontalières qui contribuent au développement durable de l'agriculture et du secteur agroalimentaire;*
- *une utilisation des denrées alimentaires qui préserve les ressources.*

Ces principes constitutionnels doivent à présent être mis en œuvre. Ils englobent déjà les points essentiels pour une agriculture durable, respectueuse de l'environnement et adaptée à notre place économique. Cet article constitutionnel garantit aussi que les exploitations agricoles puissent proposer leurs produits à des prix décent et bénéficient de moyens de subsistance suffisants. Il faut mettre en œuvre cet article constitutionnel avant de vouloir ancrer de nouvelles dispositions constitutionnelles dans la Constitution.

Ces initiatives agricoles extrêmes sont, en certains points, impossible à mettre en œuvre

Les deux initiatives agricoles soumises à la prochaine votation englobent toutes deux des points qui sont pratiquement impossible à mettre en œuvre. Nous l'avons pris en compte dans nos réflexions au Conseil des Etats. Ainsi, l'initiative « Pour des aliments équitables » est en grande partie presque impossible à mettre en œuvre : elle englobe en effet des tendances protectionnistes, engendre des coûts supplémentaires et risque de mettre les consommateurs sous tutelle. Enfin, elle pèse sur l'industrie de transformation. L'initiative « Pour la souveraineté alimentaire » génère de son côté de nouveaux droits de douane pour les importations, allant à l'encontre de l'OMC.

Se concentrer sur la politique agricole 22+

Les seuls points louables que proposent les deux initiatives ne doivent pas être repris dans un nouvel article constitutionnel : ils sont déjà ancrés dans la Constitution et peuvent être repris et concrétisés dans les délibérations en matière de politique agricole et au travers des accords de libre-échange et de la législation actuelle.

Au cours de la session de juin, le Conseil national a renvoyé la Vue d'ensemble du Conseil fédéral avec la demande de séparer le développement de la politique agricole du futur accord de libre-échange. Le Conseil fédéral est pour l'heure en train d'élaborer le rapport sur la politique après 2022, qui fera quant à lui l'objet d'une procédure de consultation à l'automne. Ceci prouve bien que les deux initiatives agricoles sont inutiles et qu'il est pour l'heure plus judicieux de se concentrer sur les nouvelles dispositions constitutionnelles de l'année passée en les mettant en œuvre et en les concrétisant.

Contact:

Isidor Baumann, Conseiller aux Etats, PDC, UR

<https://www.initiatives-agricoles-non.ch/>

Embargo : 20 août 2018, 13h30

Seule la parole prononcée fait foi

Les initiatives vont bien trop loin et représentent un auto-goal pour les agriculteurs

Marcel Dettling, agriculteur, conseiller national UDC Schwytz

Le 23 septembre 2018, les Suisses seront appelés à se prononcer sur les deux initiatives agricoles « Pour des aliments équitables » et « Pour la souveraineté alimentaire ». Pour nous, agriculteurs, ces deux initiatives sont d'une grande importance, étant donné qu'elles nous concernent directement. C'est la raison pour laquelle nous avons réunis des agriculteurs UDC, PDC, PLR et PBD dans un seul et même comité interpartis afin de présenter nos arguments, notamment parce que l'Union suisse des paysans n'a pas proposé de recommandation de vote concernant les deux initiatives. Nous voulons nous positionner clairement sur ce sujet et montrer que ces deux initiatives sont trop extrêmes.

Les agriculteurs suisses travaillent dur, mais gagnent peu et, pour la plupart des exploitations agricoles, la pression est palpable au quotidien. Les raisons sont diverses, mais parmi elles, la pression des prix est la plus importante. Nous, agriculteurs, produisons déjà des denrées alimentaires durables, respectueuses de l'environnement et locales, qui sont cependant souvent vendues à un prix bien trop bas. A cela s'ajoutent sans cesse de nouvelles conditions, qui génèrent de nouveaux investissements. Les agriculteurs se voient souvent privés de leurs activités entrepreneuriales. Les lois empêchent les innovations (par exemple : la loi sur l'aménagement du territoire), à cela s'ajoutent de longues et éreintantes journées de travail. Mais être agriculteur et faire ce métier avec passion, comme moi, c'est s'engager quotidiennement pour les animaux, la famille et le pays.

Pour cette raison, je comprends, dans un sens, les deux initiatives « Pour des aliments équitables » et « Pour la souveraineté alimentaire ». Elles concernent en effet des thèmes qui touchent tous les agriculteurs. Elles reprennent certains points que moi-même je soutiens : une agriculture issue d'une exploitation familiale, et qui s'oppose au libre-échange agricole. Qui ne voudrait pas de denrées alimentaires produites dans le respect de l'environnement et équitables ? Et qui ne s'engage pas pour le bien-être animal ? En y regardant de plus près, on se rend toutefois compte que les deux initiatives doivent être rejetées. Elles demandent de plus grandes interventions étatiques, sont un frein aux innovations et au développement de la politique agricole.

Pour être bref : les deux initiatives vont bien trop loin. Elles contiennent une telle densité normative, qu'elles conduisent inévitablement à plus de bureaucratie, plus de prescriptions et imposent la création d'un énorme organe de contrôle. Les points qu'elles veulent appliquer ont par ailleurs déjà été acceptés l'année passée avec l'initiative « Pour la sécurité alimentaire ». Le conseiller aux Etats Isidor Baumann reviendra sur ce point.

La marque distinctive des agriculteurs suisses est compromise

L'initiative « Pour des aliments équitables » demande que toutes les denrées alimentaires importées en suisses aient été produites conformément aux normes suisses. Au fur et à mesure que les débats initiés la semaine passée avancent, les initiants ne cessent de changer de discours concernant la mise en œuvre de cette initiative. Cela prouve bien qu'elle a été mal formulée et ouvre grand la porte à une mise en œuvre chargée de bureaucratie. Selon les dernières déclarations des initiants, la Confédération pourrait privilégier les produits équitables par des contingents et des droits de douane. Mais qui est chargé de renseigner la Confédération sur le mode de production du produit ? Qui est chargé de contrôler qu'il a bien été fabriqué dans le respect des exigences suisses ? Cela sera encore plus compliqué pour les produits transformés. Une bureaucratie relative à l'application devra pour ainsi dire être exportée à l'étranger, afin de garantir le respect des normes suisses. La Suisse endosserait alors le costume de gendarme international spécialisé dans les questions de qualité des aliments. Un énorme organe de contrôle devrait ainsi être créé, engendrant des frais tout aussi importants.

Si seuls les aliments produits selon les conditions de production édictées par la Suisse peuvent être importés, le niveau de qualité des produits étrangers finira ainsi par égaler celui des produits suisses (garantie étatique) et les agriculteurs se verront privés de leur avantage comparatif. La seule différence ne résidant alors plus que dans le prix, les grands perdants seraient les agriculteurs suisses, étant donné qu'ils doivent supporter des salaires et coûts de production plus élevés, autre désavantage concurrentiel. La pression exercée sur les paysans producteurs sera encore accrue et leur marge de manœuvre entrepreneuriale s'en trouvera réduite.

Privilégier les produits suisses

La réponse à ces initiatives ne peut qu'être NON ! Les consommateurs doivent être sensibilisés à acheter des produits suisses et non des avocats produits en Amérique du Sud. En achetant des denrées alimentaires produites en Suisse, nous propagerons une pensée plus respectueuse de l'environnement. A l'échelle mondiale, notre loi sur la protection des animaux est l'une des plus strictes – si ce n'est la plus stricte du monde, ce qui permettrait de sensibiliser les consommateurs à acheter des aliments produits dans le respect du bien-être animal. Nous n'avons donc pas besoin de nouvelles prescriptions. Nous voici avisés, rejetons les deux initiatives agricoles.

Contact:

Marcel Dettling, agriculteur, conseiller national UDC SZ

<https://www.initiatives-agricoles-non.ch/>

Embargo: 20 août 2018, 13h30

Seule les paroles prononcées font foi

NON à une plus forte étatisation de l'agriculture

Walter Müller, conseiller national PLR St. Gallen

Durant de longues années, j'ai été, avec ma famille, à la tête d'une exploitation agricole, que mon fils a maintenant repris. La production de denrées alimentaires locales et saines me tient à cœur. En 2000 déjà, accompagné de partenaires, j'ai lancé une organisation pour la commercialisation de produits régionaux. Les initiatives agricoles « Pour des aliments équitables » et « Pour la souveraineté alimentaire » suggèrent que trop peu a été entrepris et que l'Etat doit maintenant intervenir. Je veux corriger cette vision erronée de l'agriculture, c'est pourquoi je suis ici aujourd'hui. Je souhaite également montrer brièvement quelles conséquences les initiatives auraient pour nous autres agriculteurs.

Aujourd'hui déjà, il y a trop d'obligations dans le domaine de l'agriculture

L'agriculture actuelle s'oriente déjà sur la durabilité, l'écologie et le bien-être animal. Aujourd'hui déjà, les agriculteurs qui ne se plient pas aux standards en matière d'écologie et de protection des animaux, risquent de faire face à des réductions dans les paiements directs. C'est une bonne chose, car les « vilains petites canards » nuisent à tous les agriculteurs. Nous ne devons pas nous comparer aux mauvais exemples, mais aux nombreuses exploitations agricoles innovantes, qui s'engagent avec passion pour le bien-être animal et pour la production de denrées alimentaires. Ce sont ces exploitations qui souffrent toujours plus des règles, prescriptions et contrôles étatiques. Au cours des dernières années, de plus en plus de prescriptions ont été créées – les agriculteurs passent aujourd'hui plus de temps au bureau plutôt que près des animaux ou au champ. Il est urgent de mettre un frein à cette tendance, les règles sont suffisantes.

Ne pas reléguer les agriculteurs au rang d'exécutants au service de l'Etat

Au cours de ces dernières semaines, les initiants ont tenté de prouver que leurs initiatives n'auraient que de très faibles répercussions sur la Suisse, ce qui est faux ! Les initiatives sont tout sauf inoffensives, elles relèguent les agriculteurs au rang d'exécutants au service de l'Etat et représentent un frein aux innovations. Sous le couvert d'arguments verts, les deux initiatives agricoles imposent à la Confédération de relever les exigences écologiques et sociales en matière de production et de vente de denrées alimentaires en Suisse, mais aussi à l'étranger. La Confédération devra ainsi encore plus réglementer la production des agriculteurs. Il est bien évident qu'avec des prescriptions encore plus rigides, les contrôles seront encore plus stricts et coûteux. La pression qui pèse déjà sur les paysans producteurs sera encore relevée et notre marge de manoeuvre entrepreneuriale s'en trouvera réduite.

Les initiatives sont formulées de manière détaillée et complète. Toutes les possibilités doivent faire l'objet d'une réglementation et être déléguées à l'Etat – allant des marchés hebdomadaires aux organisations agricoles. Vous trouverez une liste exhaustive dans le dossier de presse.

La Confédération se verrait ainsi aussi chargée d'imposer les mêmes exigences écologiques et sociales pour les aliments pour animaux. Les prix des aliments pour animaux prennent ainsi l'ascenseur, tant pour les produits importés que ceux qui ont été produits en Suisse, engendrant des coûts de production à la hausse. Mais même les exigences strictes en matière de production et de déclaration entraînent plus de dépenses et compliquent la vente. D'une part, parce que les prix augmentent en Suisse et d'autre part car il existe déjà des denrées alimentaires qui sont déjà produites comme en Suisse.

En plus de toutes les prescriptions en matière de production tant en Suisse qu'à l'étranger, l'initiative « Pour la souveraineté alimentaire » va encore plus loin en demandant une étatisation complète de la politique agricole suisse, la remise de semences étatiques et une gestion étatique de l'offre et de la demande. C'est ainsi la branche agro-alimentaire toute entière qui serait sous le contrôle de l'Etat. En tant que libéral, une telle situation me fait froid dans le dos.

Je suis convaincu que les Verts ne céderont rien. Leur objectif à long terme est d'imposer une norme bio à tous, mais ils ne sont paradoxalement pas prêts à endosser la hausse des coûts qui en résulterait. C'est plutôt à la collectivité que reviendrait cette honorable tâche, par des paiements directs (impôts) plus élevés. Il serait ainsi possible de définir ce que la Suisse met dans son assiette, ce à quoi je m'oppose. Les consommateurs sont assez matures pour pouvoir décider seuls ce qu'ils souhaitent manger. Ce n'est pas à l'Etat de le faire à coups de prescriptions.

Les agriculteurs ont besoin d'une plus grande liberté entrepreneuriale

Seule une année nous sépare de l'acceptation de la disposition constitutionnelle relative à l'agriculture. Il n'est donc pas nécessaire, pour l'heure, d'intervenir ou de créer de nouvelles dispositions encore plus strictes. Je ne veux pas faire de la Constitution un fourre-tout bourré d'articles inutiles, uniquement parce que des initiatives portent des noms innocents. Restons-en à des réglementations sveltes, comme l'est l'article « Pour la sécurité alimentaire ». Mais surtout, laissons aux agriculteurs plus de marge de manœuvre, afin qu'ils puissent aussi développer leur fibre entrepreneuriale. Je veux une agriculture diversifiée, dans laquelle chaque exploitation peut produire des denrées alimentaires différentes – en accord avec son emplacement et la demande des consommateurs.

En bref: Nous, agriculteurs, ne voulons pas devenir des employés administratifs et nous avons besoin d'une certaine marge de manœuvre. Nous sommes des entrepreneurs et nous voulons gagner notre vie grâce à nos produits. Nous voulons de la diversité : les exploitations agricoles doivent pouvoir se spécialiser sur base de différents facteurs. Si les initiatives agricoles sont acceptées, cette spécialisation sera encore plus compliquée. L'Etat devra imposer encore plus de règles notamment sur ce qui doit être produit, quand cela doit être produit et à quel prix, mais aussi sur ce qui peut être mangé ou non. Pour toutes ces raisons, je dis NON aux initiatives agricoles.

Contact:

Walter Müller, agriculteur, conseiller national PLR SG

<https://www.initiatives-agricoles-non.ch/>

Embargo: 20 août 2018, 13h30

Seule les paroles prononcées font foi

Le menu sera copieux, le 23 septembre prochain...

Pierre André-Page, agriculteur, conseiller national UDC FR

Nos concitoyennes et concitoyens sont appelés à se prononcer, notamment, sur deux initiatives touchant à l'agriculture, au monde paysan, concernant chaque consommatrices consommateur de notre pays.

Ces deux initiatives feront l'objet, en fin de semaine à Zoug, d'une détermination de notre assemblée des délégués. Les consignes de vote seront alors connues et données.

Laissez-moi cependant vous dire aujourd'hui déjà quelques mots à leur propos. Ce qui est vert n'est pas mûr !

L'initiative des Verts « *pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables* » a oublié de mûrir : elle doit être rejetée sans état d'âme.

Quel agriculteur ne se met-il pas un point d'honneur à travailler la terre intelligemment, à préserver notre environnement ?

Quel producteur n'apprécie-t-il pas que ses produits soient bien tracés et consommés « local » ?

Quel consommateur enfin ne choisit-il pas la qualité dans ses achats ?

Qui, en effet, parmi vous, ne partage-t-il pas pareilles réflexions ? Personne !

Et c'est bien là le grand danger de cette initiative :

- une démarche trompeuse,
- qui enfonce des portes ouvertes,
- et qui engendrera des tâches administratives conséquentes et des coûts supplémentaires.

Question sécurité alimentaire, le peuple s'est déjà prononcé. Et il y a une année, il a dit « oui » à une écrasante majorité à inscrire cette sécurité alimentaire dans notre Constitution.

Par ailleurs, notre pays dispose déjà de nombreuses dispositions légales réglant ces questions d'écologie, de qualité de l'eau ou encore de bien-être des animaux.

Aujourd'hui déjà, notre Confédération promeut une production agricole acceptable socialement et écologiquement.

De nombreux labels de qualité privés attestent du respect des normes suisses. A ces arguments « suisses » viennent s'ajouter des arguments économiques et internationaux. La Confédération devrait mettre en place tout un réseau de contrôleurs, en Suisse et à l'étranger ; elle devrait établir des catalogues de prescriptions rigoureuses...

**Moins de liberté,
plus de bureaucratie.**

initiatives agricoles **2xNON**

Vous mesurez le coût de cet appareil bureaucratique ! Un coût qui se répercuterait sur le prix du produit, donc sur le consommateur. Ces contrôles affaibliront la compétitivité de notre industrie agroalimentaire. Et nos petites sociétés familiales ne pourront plus lutter : elles disparaîtront. Les exigences de l'initiative des Verts face aux produits importés sont contraires au droit de l'OMC.

L'Organisation Mondiale du Commerce n'autorise pas pareilles discriminations en raison de méthodes de production. Notre pays pourrait faire l'objet de plaintes et cette situation pourrait se retourner contre la Suisse. Et voilà notre industrie d'exportation en difficulté, sans compter le dégât d'image politique.

Merci de votre attention.

Contact:

Pierre-André Page, maître agriculteur, conseiller national UDC FR

<https://www.initiatives-agricoles-non.ch/>